

# **Séminaire de formation “Politiques culturelles et développement des industries créatives et culturelles” pour les pays d’Afrique centrale**

Yaoundé, République du Cameroun, 14 – 19 septembre 2009

## **Note de synthèse**

### **I. Objectifs du séminaire**

Le séminaire organisé par l’OCPA à Yaoundé, du 14 au 19 septembre, en collaboration avec le CERDOTOLA et avec l’appui de l’AECID, a réuni 22 professionnels de 8 pays, en particulier d’Afrique centrale. Intégré dans un cycle de séminaires régionaux organisés par l’Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA) et l’Agences Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), il poursuivait 3 principaux objectifs :

- informer le secteur culturel en Afrique sur les concepts qui accompagnent la notion d’industries culturelles et les exigences de développement de celles-ci,
- renforcer leurs capacités de participation au dialogue politique sur toutes les questions qui concernent ces industries, en particulier l’élaboration de politiques culturelles adaptées et l’intégration de la culture dans les stratégies de développement,
- leur procurer des outils qui facilitent la formulation, la gestion et l’évaluation de projets axés sur le développement de ces industries.

### **II. Participation des autorités camerounaises et des partenaires**

Les autorités camerounaises et plusieurs partenaires ont manifesté un vif intérêt pour le séminaire. Ceci témoigne de la volonté des décideurs politiques et des responsables institutionnels d’améliorer leurs approches et leurs actions en faveur du secteur culturel en tenant compte des besoins, priorités et propositions venant de la base.

Dans cette logique, le Ministre de la Culture par interim, Monsieur Adoum Garoua, lors de la séance d’ouverture, puis le Secrétaire Général du Ministère M. Hayatou Oumarou, lors d’une séance du séminaire, ont souligné l’attention que l’Etat porte au secteur. Ils ont décrit les mesures déjà prises en sa faveur et indiqué leur intention d’élaborer un cadre stratégique d’appui.

L’Espagne est, à travers l’AECID, un partenaire actif du cycle de séminaires organisés par l’OCPA. Son Ambassade au Cameroun a suivi de près l’ensemble des travaux.

Plusieurs autres partenaires du développement - France, Allemagne, Pays-Bas, Brésil, Russie...- ont assisté aux cérémonies d’ouverture et de clôture.

Par ailleurs, le séminaire a bénéficié du partenariat de l’Observatoire Culturel ACP, mis en place par le Groupe des Etats d’Afrique- Caraïbes-Pacifique (ACP) avec le soutien du Fonds Européen de Développement.

Toutes ces participations dénotent à nos yeux l’intérêt croissant dont le secteur culturel bénéficie de la part des responsables politiques de nos pays et régions et de leurs partenaires,

ainsi que leur volonté de mieux collaborer entre eux et avec les acteurs de terrain pour développer des stratégies cohérentes d'appui.

Nous remercions en particulier l'AECID pour l'appui qu'elle apporte, à travers l'OCPA, à la capacitation de toutes les parties prenantes et au renforcement du dialogue.

### **III. Questions de fond et débats**

M. Lupwishi Mbuyamba a ouvert le séminaire en énumérant quelques questions clés pour le renforcement des industries culturelles : renforcement des connaissances et des savoirs, développement de la recherche et de l'innovation, professionnalisme, adoption et mise en œuvre de politiques publiques volontaristes. Les communications et les débats ont confirmé qu'il s'agit de défis essentiels pour le secteur culturel. Les nombreuses questions abordées renvoient en effet à 3 thèmes majeurs :

#### ***a) le potentiel du patrimoine et de la créativité africaines dans le contexte de la globalisation et des déséquilibres qui la caractérisent***

Les arts et les cultures africaines ont-elles des chances de s'affirmer, dans le contexte de la globalisation et compte tenu du déséquilibre des moyens de production et de diffusion entre les pays riches et les pays du Sud, en particulier l'Afrique centrale ? Le constat aujourd'hui est que l'essentiel de la richesse produite sur la base des patrimoines et de la créativité de la région profite fort peu à celle-ci. Simultanément, les produits culturels du Nord envahissent les marchés du Sud, au détriment des produits locaux.

Le propos de plusieurs communications a été de souligner que oui, le secteur culturel en Afrique a un réel potentiel de croissance. La matière première est infinie et peut être inépuisable si on en prend soin. Si elle parvient à relever les défis, l'Afrique tirera un profit croissant de sa valorisation.

Le premier défi est de résister à l'uniformisation pour préserver l'identité, la qualité et la diversité des expressions culturelles et artistiques de la région. Le second défi est de s'approprier le fonctionnement des industries culturelles, d'adopter des politiques et de réaliser des actions qui contribueront à leur développement.

#### ***b) les conditions de travail des artistes et des opérateurs culturels***

Depuis une quinzaine d'années au moins, de nombreux opérateurs ont développé des initiatives porteuses, de façon généralement informelle. Ces bases étant jetées, la question est aujourd'hui de savoir comment les aider à devenir de véritables entreprises culturelles, avec des assises plus solides et des capacités de développement durable. Parmi les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent, les participants au séminaire ont mis un accent sur :

- l'accès à des formations et des appuis-conseils spécialisés, notamment dans tous les domaines liés à l'entreprenariat culturel ;
- l'accès à l'information et à la documentation ;
- le manque d'infrastructures pour la création, la production, la diffusion... ;
- les difficultés d'accéder à des financements, qui ont plusieurs aspects :
  - la faiblesse des financements disponibles. En Afrique centrale, ils semblent particulièrement restreints. L'UE, partenaire important en Afrique de l'Ouest, n'y soutient pratiquement plus le secteur culturel ;

- le manque d'informations appropriées sur les sources de financement et leurs conditions particulières. L'accessibilité de telles informations est une condition importante pour renforcer les capacités des acteurs en matière de mobilisation de ressources ;
- les contraintes qu'imposent les partenaires, en particulier sur le plan administratif et financier, qui ne tiennent pas compte des réalités du secteur culturel dans la région.

*c) l'environnement politique et institutionnel*

- Si des avancées notables ont lieu depuis quelques années au Cameroun, les autres pays de la région prêtent encore très peu d'attention au secteur culturel. La revue des États africains qui ont adopté une politique culturelle ou ont entrepris de le faire a permis au séminaire de prendre la mesure du retard de l'Afrique centrale en la matière.
- A fortiori, la culture n'est pas prise en compte dans les autres politiques avec lesquelles elle a pourtant des liens étroits ou qui l'affectent, comme l'éducation et le commerce. Le séminaire a mis un fort accent sur la nécessité de renforcer la place des arts et de la culture dans les systèmes éducatifs, où se forment les vocations et les publics.
- La situation du secteur culturel, ses potentiels et ses besoins restent très mal connus, de sorte que les dispositions prises à son égard ne correspondent pas toujours aux besoins prioritaires de son développement.
- Les entraves à la circulation sont un obstacle majeur pour le développement des marchés régionaux et même, dans le cas de la RDC, du marché national. Non seulement la région se caractérise par le manque de voies de communication, les coûts et l'irrégularité des transports, mais il faut aussi compter avec les tracasseries administratives et douanières.
- Les problèmes des droits d'auteurs et du piratage ne trouvent pas de solution. Tout en plaidant pour une meilleure protection des droits et une lutte plus efficace contre le piratage, le séminaire a aussi évoqué les débats de plus en plus larges dont ces questions font l'objet et observé que le secteur culturel en Afrique centrale les suit difficilement.
- L'absence de statut pour les artistes, opérateurs et entrepreneurs culturels est un problème certain qui maintient les acteurs culturels dans l'informel et la précarité et empêche le secteur de se spécialiser.
- La permanence de cadres réglementaires et fiscaux très peu favorables au secteur et à son financement constitue elle aussi une entrave majeure au développement d'industries culturelles en Afrique centrale.
- Enfin, la participation du secteur culturel à l'analyse et au dialogue sur les politiques et stratégies nationales de développement culturel est tout à fait insuffisante. Elle est une condition nécessaire pour faire bouger les choses. Cette participation du secteur culturel au dialogue politique commence à s'organiser à l'échelle multilatérale, avec des initiatives telles que le Sommet des Institutions Culturelles d'Afrique et de la Diaspora Africaine (SICADIA) ou les congrès panafricains organisés par l'Union Africaine (UA), mais est encore très faible à l'échelle nationale et régionale.

# **Séminaire de formation “Politiques culturelles et développement des industries créatives et culturelles” pour les pays d’Afrique centrale**

Yaoundé, République du Cameroun, 14 – 19 septembre 2009

## **Recommandations des participants**

### **Recommandations à l’adresse des artistes et des opérateurs culturels**

#### ***En ce qui concerne la pratique de leurs métiers :***

- Eviter de tomber dans le piège de la standardisation des produits ou de l’adaptation aux goûts des marchés dominants, jouer au contraire la carte de la recherche et l’innovation.
- Prendre conscience des exigences croissantes de professionnalisme dans tous les segments de la chaîne (création, production, promotion, marketing, distribution...) et des avantages qu’ils en retireront, à moyenne et longue échéance. Malgré les difficultés, les acteurs culturels doivent relever ce défi. Ceci signifie notamment :
  - apporter le plus grand soin à l’élaboration de leurs projets, afin d’assurer qu’ils soient aussi performants que possible et contribuent à la consolidation de leurs activités ;
  - acquérir toutes les compétences nécessaires, spécialiser leurs équipes, s’adjoindre des conseillers, accroître leur maîtrise des NTIC... ;
  - adopter des modes de gestion transparents et des systèmes comptables respectueux des normes internationales ;
  - se projeter dans la durée, réfléchir aux moyens de se doter progressivement d’une certaine autonomie de fonctionnement...
- Rechercher les complémentarités et les synergies entre leurs actions, car c’est le meilleur moyen d’assurer un renforcement global du secteur, au bénéfice de tous ses intervenants.
- Dans le même esprit, optimiser l’exploitation de l’existant – par exemple les centres et espaces culturels locaux -, dans une approche volontariste qui contribuera à leur renforcement progressif.
- Renforcer leurs efforts visant à atteindre l’audience locale.
- Redynamiser les réseaux existants et s’investir dans le développement de nouveaux petits réseaux professionnels fonctionnels : réseaux de diffusion, d’échanges d’informations ou d’expertise...

#### ***En ce qui concerne leur participation au dialogue politique :***

- S’impliquer dans l’analyse et le suivi des progrès des politiques culturelles et de toutes les autres politiques qui ont des liens avec la culture, ainsi que dans le suivi des programmes d’action et de leurs réalisations concrètes.
- Promouvoir la mise en place, dans leurs pays et à l’échelle régionale, de plates formes ouvertes où les acteurs pourront se retrouver pour analyser des questions d’intérêt commun, en débattre, dégager des positions communes et développer des actions des plaidoyer constructives envers les autorités et les partenaires.

### **Recommandations aux Etats**

- Elaborer, adopter et mettre en œuvre des politiques publiques volontaristes, adaptées aux enjeux du développement culturel, au contexte spécifique des pays et au contexte général de la globalisation, dans le cadre du Plan d'action de l'UA pour la promotion des industries culturelles et créatives en Afrique (Alger, 2008). Non seulement de telles politiques sont fondamentales pour améliorer l'environnement dans lequel le secteur évolue au niveau national et régional et favoriser sa pénétration des marchés internationaux, mais en outre, les partenaires tendent de plus en plus à conditionner leurs appuis aux progrès que les Etats réalisent en ce sens et, notamment, à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles.
- Prêter la plus grande attention au développement des marchés nationaux et du marché régional, ainsi qu'au développement de petits marchés locaux et transfrontaliers.
- Mettre en place ou développer des fonds d'appui à l'initiative culturelle guidés par les principes de transparence et de programmation qui doivent régir des programmes de subvention. Les opérateurs culturels ont de nombreux projets d'actions qui contribueront à résoudre les problèmes du secteur et améliorer son fonctionnement ; la mise en place de mécanismes adaptés pour les soutenir permettra aux industries culturelles de faire rapidement de grands progrès.
- Adopter et mettre effectivement en œuvre des mesures visant à faciliter la circulation.

### **Recommandations aux organisations d'intégration régionale (CEMAC et CEEAC)**

- Prendre conscience des enjeux que le développement d'un espace culturel régional mieux intégré représente pour la sécurité et la stabilité dans la région ainsi que pour la réduction de la pauvreté et le développement du poids de la culture dans l'économie.
- Prendre également conscience de l'urgence du renforcement de leurs capacités en matière d'analyse et de décision des questions relatives au commerce des biens et services culturels, dans le contexte de la négociation des Accords de Partenariat Economique (APE).
- Se doter d'un département en charge des affaires culturelles.
- S'atteler à la définition d'une politique et d'un plan d'action pour la culture.
- Adopter et assurer la mise en œuvre, dans les meilleurs délais possibles, de mesures concrètes visant à promouvoir la libre circulation des artistes, des biens et des services culturels entre les pays de la région.
- Etudier, en particulier, les possibilités de développer un fonds régional d'appui aux échanges entre les pays de la région, à l'image du programme mis en œuvre en Afrique de l'Ouest sous l'égide de la CEDEAO et de l'UEMOA.

### **Recommandations à l'OCPA**

- Poursuivre et renforcer son rôle de facilitateur en vue du renforcement des capacités et du développement du dialogue entre toutes les parties prenantes au développement du secteur culturel dans la région : autorités nationales, régionales et panafricaines, institutions internationales, partenaires extérieurs, acteurs de terrain.
- Envisager à cette fin l'organisation, dans chacun des pays et dans les meilleurs délais possibles, d'une plate forme qui réunira des acteurs culturels non étatiques, les autorités

nationales et tous les partenaires concernés, en vue de débattre des défis auxquels le secteur culturel est confronté et de dégager des solutions.

### **Recommandations au CERDOTOLA**

- Considérer les possibilités de renforcer ses partenariats avec les entreprises culturelles de la région et d'appuyer le développement de leurs projets.

### **Recommandations aux partenaires**

Dans un domaine auquel aucun de nos Etats et peu de partenaires peuvent consacrer des moyens importants, il importe de combiner les efforts. C'est pourquoi le séminaire fait les recommandations suivantes.

#### **A l'AECID**

- Poursuivre tous les efforts entrepris en vue d'appuyer les industries culturelles et leur contribution au développement.
- Poursuivre en particulier ses efforts en faveur du renforcement de la participation des acteurs à la réflexion et au dialogue en appuyant l'OCPA dans l'organisation de plates formes au niveau régional et au niveau national.
- Mettre à profit la présidence espagnole de l'Union Européenne, au premier semestre 2010, pour encourager la Commission européenne et les Etats membres de l'UE dans la voie d'une coopération culturelle accrue et plus cohérente.
- Appuyer le développement d'un répertoire analytique des appuis accessibles aux acteurs culturels d'Afrique centrale.

#### **Aux autres partenaires actifs dans le domaine de la culture en Afrique centrale**

- Poursuivre et intensifier leurs efforts en faveur du secteur, dans l'esprit de partenariat, d'ouverture et de complémentarité qui semble progressivement s'affirmer.

#### **Aux délégations de l'UE en Afrique centrale**

- Assurer la participation d'acteurs et d'organisations culturelles bien informés aux processus de consultation de la société civile qui seront mis en œuvre lors de la revue à mi-parcours du 10<sup>ème</sup> FED et dans les processus de programmation ultérieurs.
- Concrétiser les engagements pris lors du colloque de Bruxelles en envisageant, dès la revue à mi-parcours du PIN, la mise en place de programmes de coopération culturelle.
- Ce faisant, donner suite aux recommandations des professionnels réunis à Bruxelles lors du colloque « Culture et Développement », en avril 2009, en envisageant la mise en place de Programmes de Soutien aux Initiatives Culturelles.
- Prendre mieux en compte, en définissant les programmes et en particulier les conditions administratives et financières qui régissent les programmes de subvention, les contraintes spécifiques du secteur culturel, particulièrement en Afrique centrale.

#### **A l'ensemble des partenaires**

- Faciliter la mobilité des acteurs culturels, y compris, dans le cas de la RDC, leur mobilité à l'intérieur du pays.